

## PHASE 1

**Apprécier  
la pertinence  
d'un retour  
en famille**

- **Rassembler** toutes les **informations et observations** utiles en vue de l'évaluation.
- **Échanger avec l'enfant et les parents.**
- **Croiser les éléments de danger** repérés, les **compétences parentales** acquises et **souhaits** de chacun.
- Rédiger un rapport d'évolution de la situation familiale.
- Saisir l'autorité décisionnaire de la proposition d'évolution.

## PHASE 2

**Préparer  
le retour  
en famille**

- **Co-construire des objectifs** avec l'enfant et les parents puis définir les interventions nécessaires.
- **Consolider les compétences parentales** en vue du retour.
- Mobiliser les ressources partenariales pertinentes (logement, économie familiale, soins...).
- Augmenter la **fréquence** et l'**intensité** des temps de **rencontre parents-enfant**.
- Accroître **la participation des parents** au quotidien de l'enfant.
- Élaborer un plan de retour.
- En cas de validation par l'autorité décisionnaire, mettre en œuvre la procédure de sortie du lieu d'accueil.

## PHASE 3

**Sécuriser  
le retour  
en famille  
à partir du  
domicile**

- Pour **accompagner les premiers mois du retour** :
  - consolider les compétences psychosociales de l'enfant ;
  - s'assurer de la continuité des soins psychologiques, somatiques ou psychiatriques de l'enfant.
- **Soutenir la confiance des parents** et leur capacité à mener à bien les changements attendus.
- À terme, **réévaluer les besoins de l'enfant et des parents** :
  - s'assurer de la prise en compte des besoins évolutifs de l'enfant ;
  - vérifier l'effectivité des différents partenaires mobilisés.
- Envisager collectivement la fin de toute intervention de protection de l'enfance.